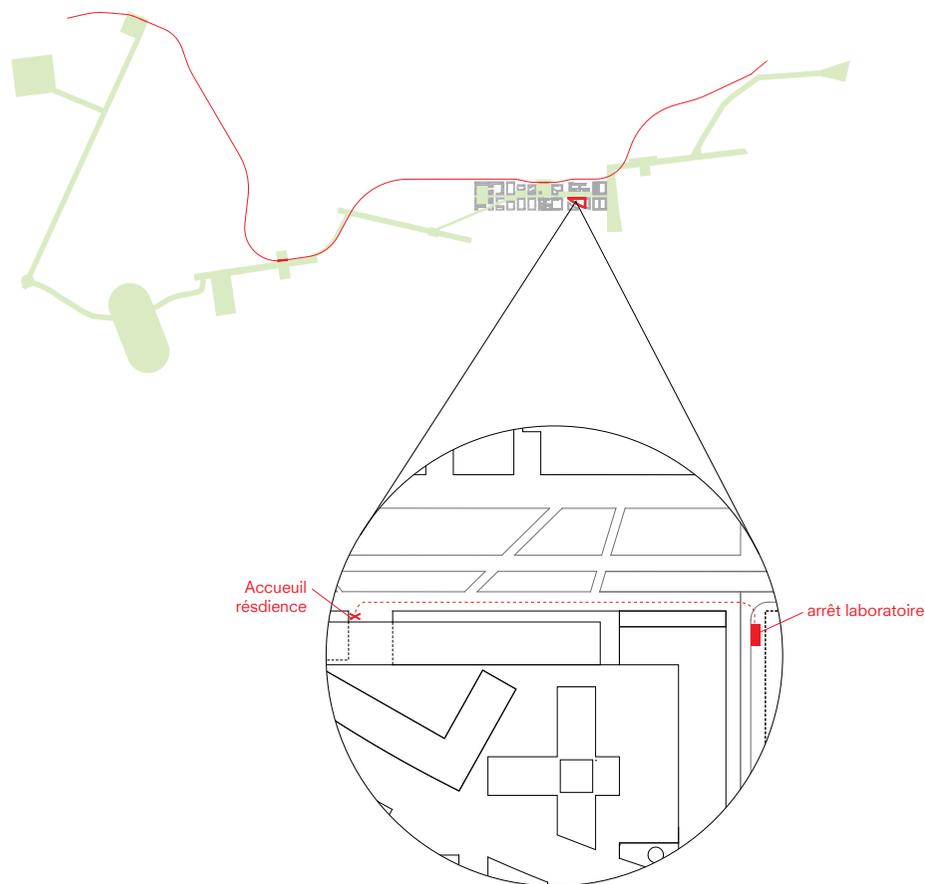


51N4E BOURBOUZE & GRAINDORGE



VISITE DE PRESSE RÉSIDENCE ALEXANDRE MONCEAU

Le mercredi 15 novembre 13h-14h30

Secteur de l'école polytechnique Paris Saclay
26, cours Pierre Vasseur - 91120 PALAISEAU

- accès depuis PARIS en transport public:
- RER B direction Massy-Palaiseau descendre au terminus puis prendre le BUS 96.06 B/ 96.06 C et descendre à l'arrêt laboratoire
- RER B direction Robinson, descendre à Lozère puis 20 min de marche

Les agences **51N4E** et **BOURBOUZE & GRAINDORGE** sont heureuses de vous inviter à la visite de presse de la première résidence étudiante du Campus Paris-Saclay. Cette visite aura lieu en compagnie de la maîtrise d'ouvrage et de l'EPAPS. Merci de nous confirmer votre présence par mail.



Cette opération s'inscrit dans l'aménagement du Plateau Sud de la ZAC du Quartier de l'École Polytechnique de Paris-Saclay, le long de la chaîne des lieux majeurs définie dans les prescriptions urbaines et paysagères de XDGA et Michel Devisgnes. Cette première résidence étudiante de la ZAC dispose d'une capacité d'accueil de 330 lits de deux restaurants (universitaire/inter-entreprise) et de quelques commerces. Elle est conçue comme un lieu d'échange ouvert sur la ville et sur la future vie du quartier. Les fondements du projet reposent sur l'articulation, au sein d'une architecture cohérente, d'une échelle métropolitaine et publique et d'une échelle plus intime et domestique propre aux unités d'habitation.

Client: RSF-I3F
 Gestionnaire: ARPEJ
 Localisation: Paris Saclay
 Architectes 51N4E, BOURBOUZE & GRAINDORGE
 Paysagiste: Bureau Bas Smets
 BET: EVP, WOR, AXIO économie, Point d'Orgue
 Label: BBC effinergie RT2012
 Calendrier: concours 2013 / livraison 2016
 Programme: logements étudiant 330 chambres, restaurants universitaire et inter-entreprise
 Surface du site : 7000 m²
 Surface construite: 11 300 m²
 Coût: 17.4 M€



Conserver l'amplitude de la composition urbaine

Au sein du quartier de l'École polytechnique, les lots C3.3, C3.4 et C3.5 forment un ensemble atypique, en ce sens qu'ils constituent, réunis, un grand îlot rectangulaire traversé sur une de ses diagonales par un cheminement piéton formant une sorte de court-circuit vers le Pôle de vie du métro. Constituant la première opération de cet ensemble, notre projet cherche donc à ajuster la composition de l'emprise du lot C3.3 à celle de cet îlot élargi, afin de conserver l'amplitude de la composition urbaine établie par ces îlots à grande cour.

Le Canyon et les Pavillons

Notre stratégie d'implantation vise ici à magnifier le Canyon, espace emblématique de ce nouveau quartier, en rassemblant la majeure partie du programme dans un bâtiment linéaire en gradins aligné sur la limite Nord, marquant ainsi le périmètre de ce grand îlot, et constituant au cœur de l'emprise un environnement bâti plus informel, de faible gabarit, qui qualifiera de manière subtile les espaces

libres paysagers du rez-de-chaussée. Ces espaces sont ainsi subdivisés en plusieurs cours et jardins dont les qualités dépendent des programmes et activités qui les bordent, du plus intime au cœur de l'îlot à l'Est, au plus public à la pointe Ouest de l'emprise. Au Sud, la limite de l'emprise n'est pas marquée de manière régulière, afin d'engager l'espace de la diagonale et d'initier un dialogue avec le tissu plus perméable des lisières Sud.

Le Socle et les Gradins

Cette organisation contrastée en plan est unifiée par l'ordonnance architectonique du projet, qui distingue nettement un socle R+1 commun à tous les bâtiments (y compris les gradins Nord), composé de larges portiques de béton teinté à la texture affirmée, et un corps supérieur en gradins dont les façades également en béton sont d'un gris légèrement rosé, plus lisse et calepiné du fait de sa préfabrication.